Réussir ensemble dans une période riche en défis

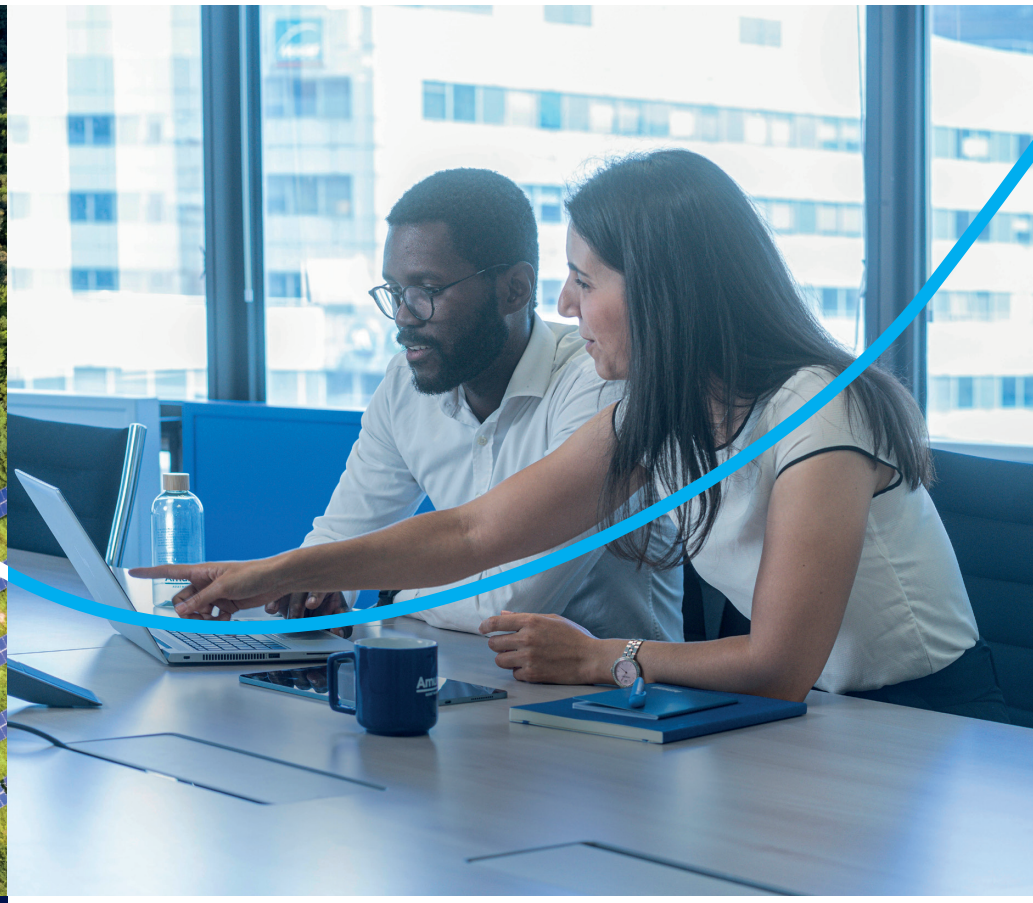

RAPPORT INTÉGRÉ

2022

La confiance ça se mérite

Amundi

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

SOMMAIRE

01 Notre raison d'être
02 Éditos d'Yves Perrier et de Valérie Baudson

04 **CONFIRMER NOTRE LEADERSHIP AU SERVICE DE NOS PARTIES PRENANTES**
04 Amundi, leader européen de la gestion d'actifs
06 Une capacité de création de valeur éprouvée
08 De nombreux enjeux à anticiper pour accompagner la transformation de l'industrie de l'épargne

10 **ACCÉLÉRER NOTRE DYNAMIQUE GRÂCE À NOTRE MODÈLE DIVERSIFIÉ**
10 Un plan stratégique qui capte le fort potentiel de croissance de l'industrie
14 Un modèle d'affaires en prise avec les nouveaux besoins de nos clients
16 Nos métiers au service de la chaîne de valeur de l'épargne
18 Nos réalisations en faveur d'une transition environnementale juste

20 **GÉNÉRER UNE PERFORMANCE DURABLE POUR CHACUN**
20 Nos engagements pour nos parties prenantes
22 Anticiper les mutations du travail pour concilier bien-être des collaborateurs et succès collectifs
24 Une conviction d'investisseur responsable portée par tous
26 Des résultats solides démontrant la résilience de notre modèle

28 **S'APPUYER SUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET ENGAGÉE**
28 Une gouvernance au service de notre croissance responsable
30 Un Conseil d'Administration garant de nos orientations stratégiques
32 Une équipe de direction expérimentée pour piloter notre feuille de route
34 Une gestion rigoureuse des risques pour répondre à des mutations inédites

36 **GLOSSAIRE**

NOTRE RAISON D'ÊTRE

AMUNDI, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE QUI AGIT CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE SES CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

ÊTRE UN PARTENAIRE DE CONFIANCE, C'EST ÊTRE UN PARTENAIRE À L'ÉCOUTE DE SES CLIENTS

La confiance ne se décrète pas, elle se mérite chaque jour grâce à des résultats concrets. C'est cette ligne directrice qui nous guide depuis 2010 et nous conduit à développer des solutions d'épargne et d'investissement qui correspondent aux attentes de nos clients. Qu'ils soient réseaux bancaires, distributeurs tiers, institutionnels ou entreprises, nous leur proposons une gamme complète de solutions d'investissement grâce à nos six plateformes de gestion présentes sur l'ensemble des marchés financiers.

ÊTRE UN PARTENAIRE DE CONFIANCE, C'EST ÊTRE UN PARTENAIRE DE LONG TERME

Avec la présence de nos 5 400 collaborateurs dans 35 pays, nous concevons la relation avec nos clients dans la confiance et nous les accompagnons jour après jour pour construire une relation durable, fondée sur le conseil, la performance à long terme et l'engagement sociétal. Nous les conseillons en nous appuyant sur notre capacité de recherche unique, sur notre expérience reconnue dans la gestion d'actifs et sur des services et des outils technologiques de haute qualité.

ÊTRE UN PARTENAIRE DE CONFIANCE, C'EST ÊTRE UN PARTENAIRE RESPONSABLE

L'investissement responsable est l'un des piliers fondateurs d'Amundi. Depuis toujours, nous sommes convaincus que les entreprises et les acteurs financiers portent une responsabilité particulière pour répondre aux grands enjeux actuels, notamment la transition environnementale et la cohésion sociale.
Nous pensons que la prise en compte de l'intérêt général permet de créer de la valeur sur le long terme. C'est pourquoi, nous intégrons analyse financière et analyse extra-financière dans nos décisions d'investissement.

ÉDITOS

Amundi a, dans un contexte de marchés plus difficile, de nouveau démontré la pertinence de sa stratégie et la solidité de son modèle d'affaires.

Alors que le marché européen des fonds ouverts a été en décroissance, Amundi enregistre une collecte nette positive tirée par les actifs de moyen-long terme, souscrits par la clientèle *Retail*. L'activité a également été soutenue sur le segment de la gestion passive, qui a été renforcée par l'acquisition de Lyxor.

Les résultats ont été maintenus à un haut niveau, le bon niveau d'activité se combinant à une excellente maîtrise des charges. Celles-ci sont en baisse de 1,1 % à périmètre constant et le coefficient d'exploitation se situe au meilleur niveau du secteur. La structure financière est très solide et la notation A+, la meilleure du secteur, a été confirmée par l'agence Fitch Ratings.

Tous ces éléments ont conduit le Conseil d'Administration à proposer à l'Assemblée Générale un dividende de 4,10 euros par action, équivalent en numéraire à celui versé au titre de l'exercice 2021. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 75 % du résultat net part du Groupe [1].

En juin 2022, Amundi a présenté son plan stratégique. Celui-ci, qui s'inscrit dans le cadre du plan « Ambitions 2025 » du Groupe Crédit Agricole, a pour ambition d'amplifier le développement d'Amundi et de poursuivre la diversification des activités notamment via Amundi Technology, division lancée fin 2020, et confirme l'engagement de l'entreprise en tant qu'investisseur responsable.

À l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai 2023, Philippe Brassac, Directeur Général de Crédit Agricole S.A., va me succéder à la présidence du Conseil d'Administration. Je souhaite remercier les collaborateurs d'Amundi dont l'engagement a permis à l'entreprise de devenir le leader européen de la gestion d'actifs, nos clients et nos actionnaires – le Crédit Agricole en premier lieu – dont la confiance et le soutien ont été constants. Je suis certain qu'avec Valérie Baudson et le soutien de Philippe Brassac et du Groupe Crédit Agricole, l'entreprise va poursuivre sa trajectoire de développement.

« En 2022, Amundi a de nouveau démontré la pertinence de sa stratégie et la solidité de son modèle d'affaires. »

YVES PERRIER
PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

(1) Le taux de distribution du dividende se calcule sur la base du résultat net comptable part du Groupe ajusté (1 074 M€), en excluant les coûts d'intégration de Lyxor (-46 M€ après impôts).

« Amundi a bénéficié de la résilience de son modèle d'affaires diversifié et a continué à préparer l'avenir, dans l'intérêt de ses clients et de la société. »

VALÉRIE BAUDSON
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dans un contexte de marché marqué par un regain de volatilité lié à l'irruption de la guerre en Europe et à de fortes tensions inflationnistes, Amundi a bénéficié de la résilience de son modèle d'affaires diversifié et a continué à préparer l'avenir, au plus près des besoins de ses clients, avec la mise en place de son plan stratégique « Ambitions 2025 » et la concrétisation de plusieurs étapes clés.

Alors que le marché des fonds ouverts a terminé l'année en décollecte nette, Amundi a su rester en territoire positif, avec une collecte de 7 milliards d'euros, sur les segments les plus porteurs de l'industrie, grâce aux bonnes performances de sa gestion et à une offre adaptée. Le Groupe est également parvenu à maîtriser ses charges, ce qui lui permet d'afficher un résultat net ajusté [2] de 1,2 milliard d'euros en 2022.

Amundi s'est également adaptée avec agilité et a poursuivi son développement, en phase avec son plan « Ambitions 2025 ».

Le Groupe s'est renforcé sur ses métiers historiques. Ses encours en actifs réels ont progressé de 8 % en 2022. Sa collecte en gestion passive a atteint 14 milliards d'euros. Cette activité a bénéficié des premières synergies commerciales avec Lyxor, dont l'intégration a été menée plus rapidement que prévu. Cette acquisition, fortement créatrice de valeur, va permettre à Amundi d'accélérer sa croissance sur le segment porteur des ETF, dont elle est le leader européen.

Le Groupe progresse aussi sur ses nouvelles lignes métiers. Les revenus d'Amundi Technology ont bondi de 35 % en 2022. Le pôle Services est en forte croissance, grâce au déploiement de Fund Channel, sa plateforme de distribution de fonds. Ces succès consolident l'ambition d'Amundi de devenir un fournisseur de technologie et de services de premier plan, sur toute la chaîne de valeur de l'épargne.

Amundi a également poursuivi son expansion internationale, notamment en Asie où ses encours sous gestion ont progressé atteignant 378 milliards d'euros en 2022.

Enfin, le Groupe, engagé dès sa création en faveur d'une finance plus durable, a continué d'enrichir sa gamme en lançant des solutions avec des ambitions *Net Zero* à horizon 2050, tout en accélérant sa trajectoire d'investisseur responsable.

Le modèle d'affaires diversifié d'Amundi a une nouvelle fois fait ses preuves. Le Groupe, dont la raison d'être demeure d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, aborde ainsi l'avenir avec confiance et une même ambition : poursuivre son chemin de croissance durable et rentable.

(2) Données ajustées : hors amortissement des actifs intangibles, coûts d'intégration de Lyxor et, en 2021, impact Affrancamento.

AMUNDI, LEADER EUROPÉEN DE LA GESTION D'ACTIFS

Centres d'investissement principaux
Centres d'investissement locaux
Autres entités Amundi
Joint-ventures

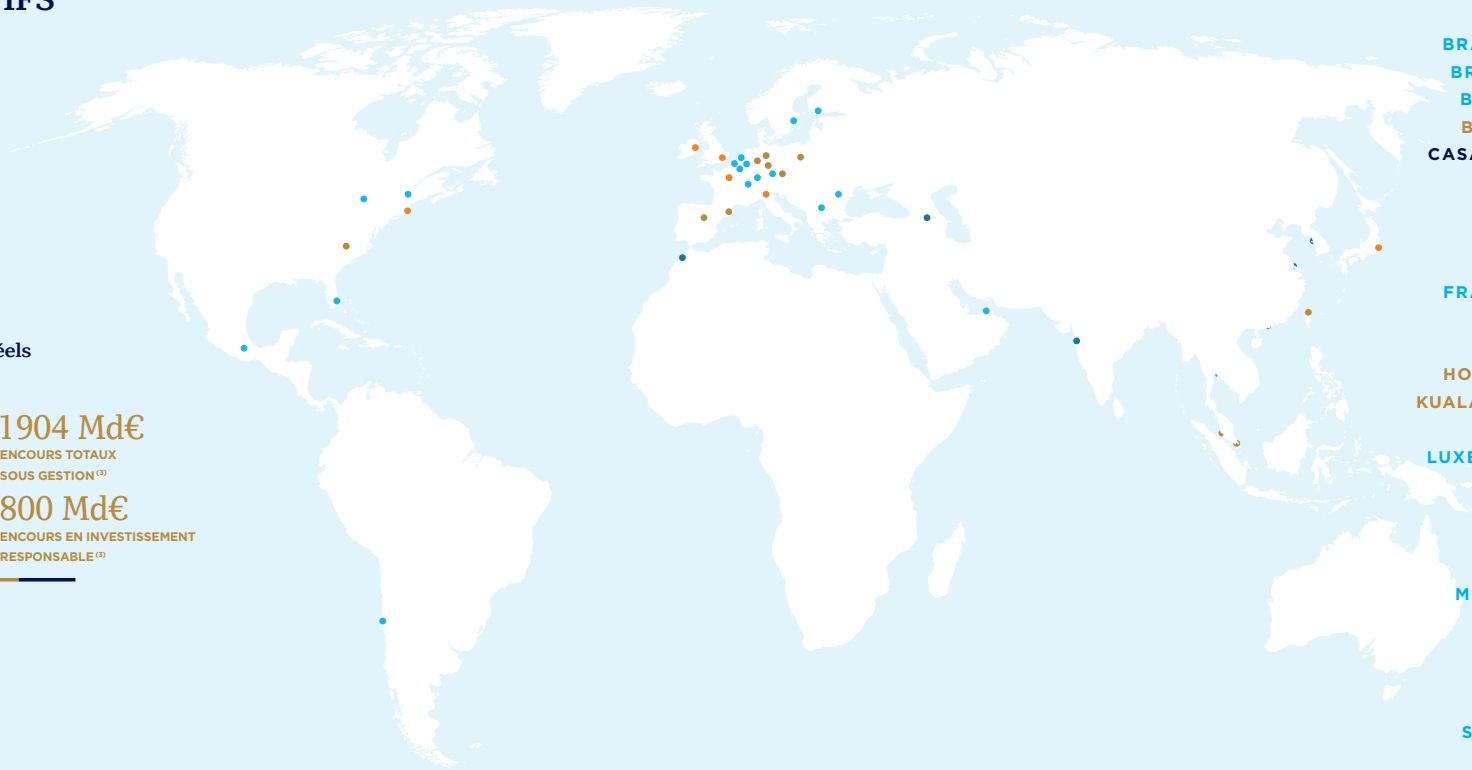

AMSTERDAM
BANGKOK
BARCELONE
BEIJING
BOSTON
BRATISLAVA
BRUXELLES
BUCAREST
BUDAPEST
CASABLANCA
DUBAÏ
DUBLIN
DURHAM
EREVAN
FRANCFORT
GENÈVE
HELSINKI
HONG KONG
KUALA LUMPUR
LONDRES
LUXEMBOURG
MADRID
MEXICO
MIAMI
MILAN
MONTRÉAL
MUMBAI
MUNICH
PARIS
PRAGUE
SANTIAGO
SÉOUL
SHANGHAI
SINGAPOUR
SOFIA
STOCKHOLM
TAIPEI
TOKYO
TORONTO
VARSOVIE
VIENNE
ZURICH

Une offre complète en gestion active et passive, en actifs traditionnels et réels

1er
GESTIONNAIRE D'ACTIFS EUROPÉEN, PARMI LES 10 PREMIERS MONDIAUX [1]

1re
CAPITALISATION BOURSIÈRE EN EUROPE [2]

1904 Md€
ENCOURS TOTAUX SOUS GESTION [3]

800 Md€
ENCOURS EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE [3]

Répartition des encours [4] au 31/12/2022

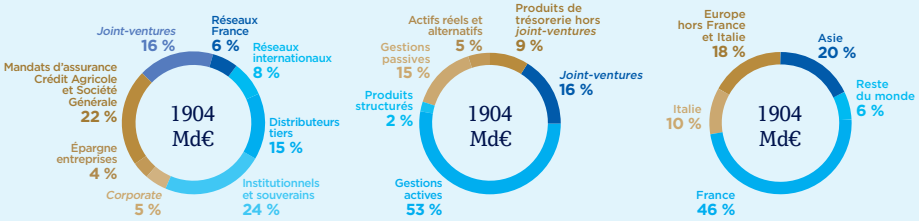

Par segment de clientèles | Par classe d'actifs | Par zone géographique

35
PAYS

+100
MILLIONS DE CLIENTS

5 400
PROFESSIONNELS

(1) Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022, sur la base des encours sous gestion à décembre 2021.
(2) Pour les gestionnaires d'actifs traditionnels – Source : Refinitiv, décembre 2022.
(3) Données Amundi au 31/12/2022.
(4) Les encours sous gestion comprennent les actifs conseillés et commercialisés et prennent en compte 100 % des encours et de la collecte des joint-ventures asiatiques. Pour Wafa au Maroc, les encours sont repris pour leur quote-part.

UNE CAPACITÉ DE CRÉATION DE VALEUR ÉPROUVÉE

En 2022, Amundi a maintenu une collecte positive et un haut niveau de rentabilité, dans un environnement de marché défavorable. L'intégration de Lyxor a été réalisée en moins de neuf mois, permettant les premières synergies plus rapidement que prévu. La solidité financière s'est encore renforcée et le dividende proposé est resté stable par rapport à l'exercice précédent.

ACTIVITÉ

+7 Md€
COLLECTE NETTE

1904 Md€
ENCOURS SOUS GESTION

PROFITABILITÉ

1,2 Md€
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ [1]

53,3 %
COEFFICIENT D'EXPLOITATION AJUSTÉ [1]

« Dans un marché mondial de la gestion d'actifs en forte décollecte en 2022, Amundi affiche une collecte positive (7 milliards d'euros), en particulier sur les segments les plus porteurs, comme le *Retail* (10 milliards d'euros) et les actifs moyen-long terme (8 milliards d'euros). Notre rentabilité est également restée élevée, avec un résultat net part du Groupe ajusté de 1,2 milliard d'euros, quasiment stable par rapport à 2021 hors niveau exceptionnel des commissions de surperformance cette année-là. Les moteurs de croissance identifiés dans notre Plan à Moyen Terme « Ambitions 2025 » ont réalisé de bonnes performances, que ce soient les actifs réels, la gestion passive et l'investissement responsable ou les offres de technologie et de services. Enfin, l'intégration rapide et réussie de Lyxor confirme la capacité du Groupe de mener à bien des opérations de croissance externe créatrices de valeur. »

NICOLAS CALCOEN
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
DIRECTEUR DU PÔLE STRATÉGIE, FINANCE ET CONTRÔLE

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

800 Md€
ENCOURS EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE

18 275
ÉMETTEURS NOTÉS

Un département dédié, au service des clients et travaillant en étroite collaboration avec les gestions.

AMUNDI EN BOURSE

En 2022, comme l'ensemble du secteur, le titre Amundi a pâti d'un contexte difficile et de l'aversion pour les actifs risqués. Il a terminé l'année à 53 euros, en baisse de 26,9 % par rapport à fin 2021, en ligne avec ses pairs. C'est le résultat de deux phases : une baisse de janvier à début octobre, puis un rebond sur fond de ralentissement de la hausse des taux et d'apaisement des craintes de récession.

Répartition du capital (31/12/2022)

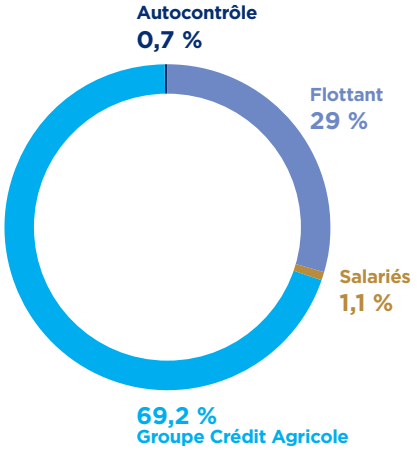

DIVIDENDE

Le dividende de l'exercice 2022 s'élève à

4,10 €

par action, stable par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2021. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 75 % du résultat net part du Groupe et à un rendement de 7,7 %[2], parmi les plus attractifs du secteur.

CAPITALISATION BOURSIÈRE

10,8 Md€

en date du 30/12/2022, dernière séance de l'année. La capitalisation boursière d'Amundi est toujours la première en Europe parmi les gestionnaires d'actifs cotés *(source : Refinitiv, décembre 2022).*

Évolution du cours de l'action Amundi

Comparaison avec l'indice SBF 120 (recalculé sur la base du cours de l'action)

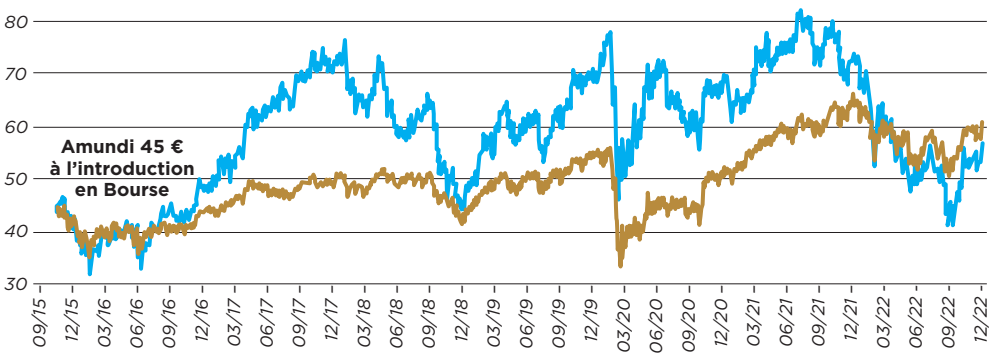

Amundi 53 € le 30/12/2022

Performance depuis la cotation (11/11/2015) :
- **Amundi : +17,8 %**
- **SBF 120 : +28,4 %**

Source : Refinitiv.

(1) Données ajustées : hors amortissement des actifs intangibles, coûts d'intégration de Lyxor et, en 2021, impact Affrancamento.
(2) Sur la base du cours de l'action au 30/12/2022 : 53 €.

Données au 31/12/2022.

DE NOMBREUX ENJEUX À ANTICIPER POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE DE L'ÉPARGNE

Les transformations rapides et profondes du secteur de la gestion d'actifs nous imposent de développer une vision à long terme des enjeux environnementaux et sociétaux, tout en traitant les défis socio-économiques de court terme.
Cinq macro-tendances influencent nos activités : une croissance économique mondiale incertaine, l'urgence environnementale, la transformation des usages liés au numérique et aux nouvelles technologies, une compétition accrue pour fidéliser les talents et des exigences réglementaires et de transparence plus fortes. En prise avec ces défis communs, notre plan stratégique veille à les transformer en opportunités pérennes pour toutes nos parties prenantes.

« La pandémie et la guerre en Ukraine ont renforcé la transition vers un nouveau régime macrofinancier, caractérisé par une inflation plus élevée et persistante, une dette importante, un nouveau *policy mix,* un recul du commerce mondial, un nouveau rôle pour la Chine et de nouveaux défis pour l'Europe à la recherche d'une plus grande indépendance stratégique. Cette transition a de profondes implications pour la gestion d'actifs, confrontée à un monde plus instable dans lequel les équilibres géopolitiques sont réévalués. La volatilité accrue des devises et des obligations, avec la fin de l'argent très bon marché, est une autre caractéristique de ce nouveau régime. La priorité des investisseurs sera de se protéger contre l'inflation, tout en recherchant de la valeur dans un large éventail de classes d'actifs, avec un accent sur les rendements réels et les opportunités de la transition énergétique. »

VINCENT MORTIER
DIRECTEUR DES GESTIONS

1. FAIRE FACE À UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCERTAINE

Après une année 2022 agitée, les risques resteront multiples, allant des tensions géopolitiques à l'inflation persistante. Aussi, les divergences régionales devraient s'intensifier, en fonction des différences entre les politiques monétaires et fiscales suivies, et la croissance mondiale devrait à court terme décélérer.
Les entreprises redéploient leurs actifs entre les régions pour sécuriser leurs chaînes de valeur et les pays réinvestissent dans certaines industries pour renforcer leur autonomie stratégique. La pandémie et les tensions géopolitiques agissent comme des accélérateurs, rendant les cycles économiques plus courts et plus volatils.
À moyen terme, plusieurs tendances de fond demeurent porteuses et vont continuer à soutenir la croissance de la gestion d'actifs : le manque de solutions d'épargne innovantes en vue de la retraite pour une population vieillissante – d'ici à 2030, il y aura plus d'un milliard d'humains de plus de 65 ans, soit 12 % de la population mondiale[1] –, un important montant d'épargne accumulé sur les comptes courants des particuliers, les besoins de financement de la transition énergétique, la montée en puissance d'une classe moyenne en Asie, une appétence accrue, notamment des plus jeunes générations, pour les solutions d'épargne digitales et enfin l'importance croissante de conseils adaptés dans un contexte d'inflation plus élevée.

(1) Source : World Population Prospects 2022, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

2. RÉPONDRE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE

Les risques liés à la transition et à l'adaptation climatique, qui mettent à l'épreuve la résilience de nos modèles de croissance, sont devenus une priorité des institutions financières. Pour atteindre les objectifs visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport au niveau préindustriel, rappelés lors de la COP26, les investissements annuels dans les projets et les infrastructures en énergies propres devraient s'élever à près de 4 000 milliards de dollars d'ici à 2030 selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).
Le secteur privé, et notamment celui de la finance qui a la possibilité d'orienter les capitaux vers des investissements durables, devra se mobiliser. Au-delà du climat, la biodiversité et la gestion des ressources naturelles sont les prochains défis à relever collectivement du fait de leur impact prépondérant sur toute notre chaîne alimentaire, et donc sur la préservation d'un modèle social juste et pérenne.

3. ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES USAGES LIÉS AU NUMÉRIQUE

Les modèles d'affaires, notamment financiers, doivent s'adapter au développement de l'informatique cognitive, à un grand volume de données à exploiter, à la montée en puissance des plateformes permettant une gestion désintermédiée et à un accès continu et direct à une information non réglementée et non contrôlée.
Alors que les clients exigent des solutions plus complexes et sur mesure, les sociétés de gestion doivent investir dans une technologie agile et orientée client. Aujourd'hui, nous ne parlons plus d'un environnement en mutation rapide, mais plutôt d'un changement de paradigme complet, qui ouvre de nouvelles opportunités.
La protection des données, des identités, des infrastructures et des flux reste aussi l'un des principaux enjeux informatiques des gérants d'actifs.

4. ATTIRER ET FIDÉLISER LES COLLABORATEURS

Dans un contexte international fortement concurrentiel et face aux demandes de flexibilité accrue des collaborateurs dans les modes de travail, disposer d'une large diversité de talents complémentaires et donner du sens sont des atouts essentiels pour recruter et fidéliser les meilleurs talents proposant les compétences de demain, dans les métiers financiers ou technologiques et numériques.

5. ÊTRE ALIGNÉ AVEC DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET DE TRANSPARENCE ACCRUES

Les exigences réglementaires – UCITS, AIFM, MiFID2, 5e directive LCB-FT, MAD2, EMIR, PRIIPs, CoMoFi, Règlement général et instructions AMF, règlements FCPA et FATCA, OFAC, Dodd Frank Act, Pacte vert pour l'Europe, taxonomie, SFDR… – se renforcent chaque année dans le but de fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale dans les produits financiers. Les gérants d'actifs doivent adapter leurs offres, leurs systèmes d'information et leur organisation pour servir au mieux leurs clients dans un environnement réglementaire plus exigeant.

« La technologie est en train de transformer profondément le secteur de l'investissement et la relation entre les gérants d'actifs et les distributeurs. Je suis convaincu que les gestionnaires d'actifs qui placent la technologie au centre de leur proposition de valeur et qui capitalisent sur des données provenant de sources multiples à chaque étape de la chaîne de valeur de l'investissement vont énormément améliorer l'expérience client et ainsi acquérir un avantage concurrentiel. »

GUILLAUME LESAGE
CHIEF OPERATING OFFICER

UN PLAN STRATÉGIQUE QUI CAPTE LE FORT POTENTIEL DE CROISSANCE DE L'INDUSTRIE

En s'appuyant sur les leviers offerts par son modèle d'affaires diversifié et résilient et sur sa large palette d'offres de solutions d'investissement et de services technologiques, le plan stratégique d'Amundi à l'horizon 2025 a pour ambition de capter le fort potentiel de croissance organique lié aux mutations à l'œuvre dans l'industrie de l'investissement et de l'épargne. Ce plan envisage également la possibilité d'opérations de croissance externe pour accélérer ce développement, et continuer ainsi de créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

NOTRE AMBITION POUR 2025

« Amundi se donne pour ambition d'amplifier son leadership mondial dans la gestion d'actifs. Nous renforcerons notre croissance organique partout dans le monde grâce à la diversité de nos expertises de gestion et au développement de nouvelles activités dans le secteur de la technologie et des services. Forts de notre expérience en matière de consolidation, nous saisirons les opportunités de croissance externe pour accélérer ce développement. Notre plan stratégique 2025 prévoit une importante création de valeur pour nos actionnaires, que ce soit par la distribution de dividendes ou au travers de notre capacité à dégager un capital excédentaire de 2 milliards d'euros. »

VALÉRIE BAUDSON
DIRECTRICE GÉNÉRALE

NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES

1. RENFORCER notre leadership dans la gestion d'actifs.

2. MONTRER la voie dans l'investissement responsable.

3. S'AFFIRMER comme un fournisseur de premier plan de technologie et de services sur toute la chaîne de valeur de l'épargne.

4. POURSUIVRE des opérations de croissance externe créatrices de valeur.

NOS ATOUTS

Ce plan s'appuie sur nos forces différenciantes au sein d'un environnement concurrentiel et incertain, afin de répondre aux besoins de nos parties prenantes.

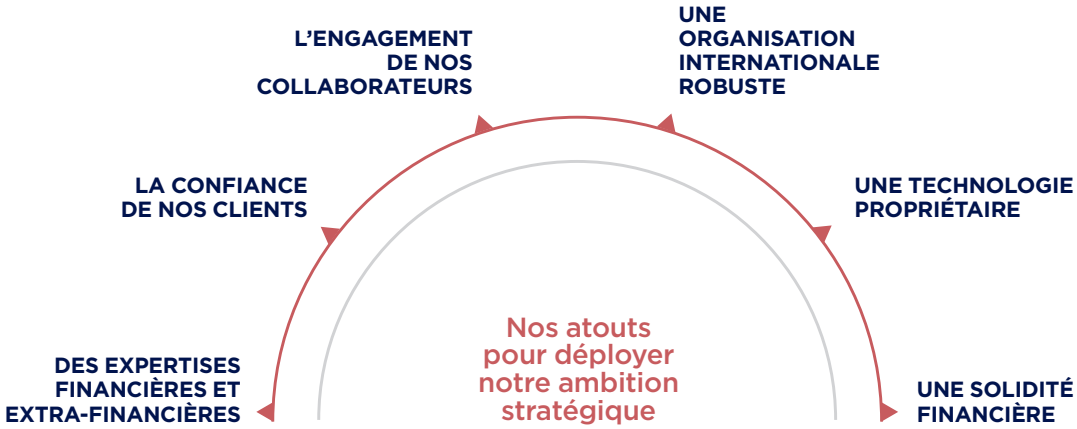

NOS LEVIERS DE CRÉATION DE VALEUR FINANCIÈRE POUR 2025

Une forte croissance organique :

~5 %

de croissance moyenne annuelle du résultat net ajusté [1]

Un rendement attractif pour les actionnaires :

taux de distribution

≥65 %

Un capital excédentaire attendu à :

~2 Md€

utilisé pour financer des opérations de croissance externe ou versé aux actionnaires

Une efficacité opérationnelle maintenue :

coefficient d'exploitation [2]

<53 %

(1) Par rapport au résultat net part du Groupe ajusté de 2021 (hors amortissement des actifs incorporels et coûts d'intégration liés à Lyxor et hors effet Affrancamento) de 1158 M€ (normalisés pour exclure le niveau exceptionnel des commissions de performance en 2021 par rapport au niveau moyen 2017-2020). Dans l'hypothèse de conditions de marché neutres en 2025 par rapport à la moyenne de 2021.
(2) Après réalisation de la totalité des synergies de coûts liées à Lyxor.

PRIORITÉ 1

▶ RENFORCER notre leadership dans la gestion d'actifs

• **Croître sur tous nos segments de clientèle**
Distributeurs tiers : figurer dans le top 5 des partenaires stratégiques à travers la mise en place de partenariats sur mesure.
Réseaux partenaires : proposer des solutions adaptées et créer de nouveaux partenariats.
Clients institutionnels : développer nos encours en mettant l'accent sur l'investissement responsable, les solutions dédiées, la gestion passive et les marchés asiatiques.

• **S'appuyer sur notre gamme complète d'expertises**
Gestion active : capitaliser sur nos expertises et nos performances solides, dans un cadre robuste et centralisé de gestion du risque.
Gestion passive : construire le leader européen grâce à une augmentation de notre couverture clients, à une plus forte pénétration dans le *Retail* et au développement de notre offre en investissement responsable.
Actifs réels : augmenter nos encours, notamment en rendant cette classe d'actifs plus accessible au *Retail* et en se développant davantage en Europe.

• **Amplifier notre leadership en Europe, consolider notre position aux États-Unis et être un acteur de premier plan en Asie**
Europe : renforcer notre leadership en explorant davantage notre potentiel de croissance dans l'ensemble de la région.
États-Unis : consolider notre présence au travers de notre hub d'investissement performant.
Asie : devenir un acteur de référence dans cette région à forte croissance.

PRIORITÉ 2

▶ MONTRER la voie dans l'investissement responsable

• **Poursuivre** le renforcement de notre offre d'investissement responsable sur tous nos produits et services, incluant notamment la création d'une large gamme s'inscrivant dans la trajectoire Ambition *Net Zero* 2050.
• **Renforcer** notre engagement sur les sujets climatiques avec les sociétés dans lesquelles nous investissons.
• **Fixer** des objectifs de rémunération et de gouvernance internes en ligne avec nos engagements externes.

PRIORITÉ 3

▶ **S'AFFIRMER** comme un fournisseur de premier plan de technologie et de services sur toute la chaîne de valeur de l'épargne

• **Faire progresser** les revenus d'Amundi Technology.
• **Capter** les nouvelles tendances dans la distribution au travers de Fund Channel.

PRIORITÉ 4

▶ **POURSUIVRE** des opérations de croissance externe créatrices de valeur

• **Explorer** les opportunités permettant de renforcer notre distribution (nouveaux partenaires, marchés, zones géographiques) ainsi que nos expertises ou d'accélérer le déploiement de notre offre en technologie et services.
• **Respecter** nos stricts critères financiers : >10 % retour sur investissement sous trois ans.

NOS OBJECTIFS POUR 2025

400 Md€
d'encours auprès de distributeurs tiers

50 %
de croissance de nos encours en gestion passive

500 Md€
d'encours en Asie

150 M€
de revenus générés par Amundi Technology

600 Md€
d'actifs distribués au travers de Fund Channel

UN MODÈLE D'AFFAIRES EN PRISE AVEC LES NOUVEAUX BESOINS DE NOS CLIENTS

Aligné sur notre raison d'être, notre modèle d'affaires est construit depuis 2010 sur nos métiers cœurs : la gestion d'actifs et l'investissement responsable. Il évolue pour s'adapter aux nouveaux besoins, notamment de technologie et de conseils, et être toujours au service d'une création de valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

NOS RESSOURCES

LA CONFIANCE DE NOS CLIENTS

- Clients particuliers et réseaux partenaires
- Clients institutionnels
- Distributeurs tiers

DES EXPERTISES FINANCIÈRES ET EXTRA-FINANCIÈRES

- Gestion active
- Gestion passive
- Actifs traditionnels et réels
- Investissement responsable
- Conseil et accompagnement
- Technologie

UNE TECHNOLOGIE PROPRIÉTAIRE

- ALTO*[1] : des outils de gestion de portefeuille *back-to-front* propriétaires et de haute qualité

L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

- **5 400** collaborateurs
- Fidélité à nos valeurs : Courage, Esprit d'équipe, Entrepreneuriat, Solidarité

UNE ORGANISATION INTERNATIONALE ROBUSTE

- Présence en Europe, en Asie et aux États-Unis
- Six hubs de gestion internationaux (Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo)

UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE

- 1er gérant d'actifs européen : **1 904 Md€** d'actifs sous gestion
- Notation de Fitch Ratings : **A+** avec perspective stable
- Un bilan solide et un actionnariat stable : **69,2 %** du capital détenu par le Groupe Crédit Agricole

NOTRE ORGANISATION INTÉGRÉE, PERFORMANTE ET DE PROXIMITÉ

Des équipes Commerciales et Marketing pour chaque clientèle

Un département dédié à l'investissement responsable

Des plateformes intégrées en gestion active, gestion passive et actifs réels

Une plateforme informatique, des services support et un contrôle des risques centralisés

NOS SOLUTIONS FINANCIÈRES, TECHNOLOGIQUES ET DE SERVICES

- Des services et des solutions d'épargne et d'investissement adaptés aux besoins de nos clients, dans toutes les classes d'actifs et dans tous les styles de gestion
- Des investissements responsables pour une économie plus durable
- Une offre de conseil et de formation reposant sur une expérience unique en Recherche **(Amundi Institute)** et Analyse, et sur notre présence dans les principales places financières
- Des solutions technologiques et digitales innovantes développées par **Amundi Technology**
- Une expertise reconnue en matière d'architecture ouverte, avec **Fund Channel,** plateforme BtoB de distribution de fonds et la plateforme ***Sub-Advisory***

NOTRE CRÉATION DE VALEUR POUR

NOS CLIENTS

- Plus de **70 %** des encours dans les 1er et 2e quartiles Morningstar[2]
- 600 gérants d'actifs connectés à plus de 100 distributeurs en Europe et en Asie grâce à **Fund Channel**
- 47 clients bénéficiant de l'expertise d'**Amundi Technology**

NOS COLLABORATEURS

- Un ratio d'équité mondial de **12,9**[3]
- Augmentation de capital réservée aux salariés (décote de **30 %**)
- Plus de **1 000** jeunes en formation (stage, alternance, VIE[4], CIFRE[5]...)

NOS ACTIONNAIRES

- Une croissance organique solide
- Un taux de distribution des dividendes de **75 %** du résultat net part du Groupe[6]

LA SOCIÉTÉ

- **800 Md€** d'encours en investissement responsable
- **615 M€** d'impôts payés, dont **354 M€** en France[7]
- **87 %** de votes en faveur des résolutions d'actionnaires pour le climat lors des Assemblées Générales des entreprises dans lesquelles Amundi est actionnaire

(1) Amundi Leading Technologies & Operations.
(2) Source : Morningstar Direct, Broadridge FundFile – fonds ouverts et ETF, périmètre fonds monde, sur cinq ans, décembre 2022. Part des fonds en quartiles 1 et 2 exprimée en pourcentage des encours de gestion de ces fonds par rapport au total des fonds ouverts d'Amundi classés par Morningstar.
(3) Rémunération de la Directrice Générale attribuée au titre de 2022 rapportée à la rémunération moyenne des salariés en 2022.
(4) Volontariat International en Entreprise.
(5) Convention Industrielle de Formation par la REcherche.
(6) Le taux de distribution du dividende se calcule sur la base du résultat net comptable part du Groupe ajusté (1074 M€), en excluant les coûts d'intégration de Lyxor (-46 M€ après impôts).
(7) Impôts, taxes et cotisations.

Données au 31/12/2022.

« Dans un environnement de plus en plus exigeant, nos réseaux doivent pouvoir s'appuyer sur un partenaire de confiance qui leur propose une gamme complète de produits, de solutions et d'outils pour chaque segment de clientèle. Les réseaux doivent savoir répondre au besoin croissant d'offres digitales et de solutions d'investissement responsable de leurs clients finaux, ainsi qu'à leur demande croissante de conseil et d'accompagnement. »

CINZIA TAGLIABUE
DIRECTRICE DU PÔLE RÉSEAUX PARTENAIRES INTERNATIONAL

« Les épargnants français sont particulièrement sensibles aux grands défis environnementaux et sociétaux. Aux côtés de nos réseaux partenaires, nous proposons une offre complète de solutions Amundi mais aussi des outils digitaux et des services d'accompagnement en proximité des réseaux. Notre priorité est de répondre aux attentes et aux préférences de tous les investisseurs, quel que soit leur profil. »

BENOÎT TASSOU
DIRECTEUR DU PÔLE RÉSEAUX PARTENAIRES FRANCE

NOS MÉTIERS AU SERVICE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ÉPARGNE

Nos métiers évoluent pour rendre accessible à tous nos clients, quel que soit leur profil, une offre toujours plus riche de conseils et de services pour les accompagner dans un environnement d'investissement en pleine mutation.

« Amundi est bien positionnée pour aider les distributeurs tiers à faire face à leurs défis de transformation majeurs, grâce à un accompagnement sur mesure combinant une offre complète de solutions d'épargne, des outils technologiques et digitaux ainsi que des conseils pour optimiser leur architecture ouverte. »

FANNIE WURTZ
DIRECTRICE DU PÔLE DISTRIBUTION ET BANQUES PRIVÉES, DES MÉTIERS GESTION PASSIVE ET ALTERNATIVE

« Dans le contexte de changement de régime macrofinancier et de réorientation des capitaux vers la transition énergétique, Amundi propose à ses clients institutionnels des services adaptés de conseils en allocation et des stratégies d'intégration des enjeux de neutralité carbone sur l'ensemble des classes d'actifs. Le Groupe est ainsi en capacité de conseiller ses clients institutionnels sur leurs priorités de moyen et long terme. »

JEAN-JACQUES BARBÉRIS
DIRECTEUR DU PÔLE CLIENTS INSTITUTIONNELS ET CORPORATE ET ESG

CLIENTS PARTICULIERS, INSTITUTIONNELS ET *CORPORATE*

Une approche d'investissement responsable au cœur de nos gestions et des services et outils qui répondent aux grands enjeux de l'épargne

Une offre complète de solutions d'investissement et d'épargne
construites à partir de toutes les classes d'actifs et dans tous les styles de gestion

GESTION ACTIVE
Actions, Actifs nord-américains, Actifs émergents, *Multi-Asset*, Obligations, Trésorerie

GESTION PASSIVE & *SMART BETA*
ETF, Gestion indicielle actions et obligataire, *Smart beta* et investissement factoriel

ACTIFS RÉELS
Immobilier, Dette privée, *Private equity*, Infrastructures

SOLUTIONS STRUCTURÉES
Acteur européen de référence, expert dans la construction de solutions sur mesure combinant protection du capital et stratégies innovantes

GESTION ALTERNATIVE
Une offre complète de solutions d'investissement (fonds UCITS et plateformes dédiées) grâce à la sélection de 28 gérants

Des conseils et des services technologiques
sur toute la chaîne de valeur de l'épargne

AMUNDI TECHNOLOGY
Des solutions technologiques à destination de tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'épargne Une offre de logiciels autour de la gamme ALTO*[1]

FUND CHANNEL
Plateforme de distribution de fonds qui met en relation les sociétés de gestion et les distributeurs

OFFRE DE *SUB-ADVISORY*
Une plateforme multigérants à architecture ouverte, qui fournit aux clients l'accès aux meilleures stratégies et expertises des gérants externes, complémentaires à celles d'Amundi

Une recherche multidimensionnelle
pour décrypter l'environnement économique et financier et comprendre les défis sociétaux et environnementaux

AMUNDI INSTITUTE
Une recherche de premier plan, intégrant les dimensions économique, financière, géopolitique, environnementale et sociétale

ANALYSE FINANCIÈRE
Plus de 150 économistes et analystes sur les principales places financières

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE
Évaluation de la qualité de la politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) des émetteurs

(1) Amundi Leading Technologies & Operations.

NOS RÉALISATIONS EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE JUSTE

OBJECTIFS 2025 AVEC POINT D'ÉTAPE À FIN 2022

RENFORCER NOTRE OFFRE D'ÉPARGNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Intégrer dans nos fonds ouverts de gestion active [1] une nouvelle note de transition environnementale. Cette note évalue les entreprises sur leurs efforts de décarbonation et sur le développement de leurs activités vertes. Afin de les inciter à opérer cette transformation, ces portefeuilles investiront dans des proportions plus importantes dans les entreprises qui fournissent le plus d'efforts dans leur transition environnementale que dans les autres.

▶ **La méthodologie est en cours de définition.**

2. Proposer sur l'ensemble des classes d'actifs [2] des fonds ouverts avec un objectif de gestion *Net Zero* 2050.

▶ **À fin 2022, quatre classes d'actifs proposent *a minima* un produit Ambition *Net Zero* 2050.**

3. Atteindre 20 Md€ d'encours dans les fonds dits à impact, qui investiront dans des entreprises ou financeront des projets qui visent une performance positive environnementale ou sociale. Cet impact sera mesuré et communiqué annuellement.

▶ **Ces encours ont progressé pour atteindre 8,7 milliards d'euros à fin 2022.**

4. Avoir 40 % de notre gamme d'ETF constituée de fonds ESG.

▶ **27 % de la gamme de fonds passifs est constituée de fonds ESG.**

5. Développer au sein d'Amundi Technology l'offre ALTO* [3] Sustainability, une solution technologique d'analyse et d'aide à la décision pour les investisseurs sur les enjeux environnementaux et sociétaux.

▶ **Le contenu du premier module d'ALTO* Sustainability à commercialiser a été défini.**

(1) Périmètre des fonds ouverts actifs, quand une méthodologie de notation ESG est applicable.
(2) Immobilier, diversifiés, actions marchés développés, obligations marchés développés.
(3) Amundi Leading Technologies & Operations.
(4) Périmètre d'application défini par la politique d'Investissement responsable d'Amundi - Extraction non conventionnelle : sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste.
(5) Pour toute entité du Groupe Amundi comptant plus de 100 collaborateurs.

AMPLIFIER NOTRE ACTION AUPRÈS DES ENTREPRISES

6. Étendre à 1000 entreprises supplémentaires le périmètre d'entreprises avec lesquelles nous engageons un dialogue continu sur le climat, avec l'objectif que ces entreprises définissent des stratégies crédibles en matière de réduction de leur empreinte carbone, de les faire voter en Assemblée Générale et que leurs dirigeants engagent une partie de leur rémunération sur ces stratégies.

▶ **À fin 2022, nous avons engagé un dialogue sur le climat avec 418 nouveaux émetteurs.**

7. Exclure, dès 2022, de nos investissements les entreprises qui réalisent plus de 30 % de leur activité dans les secteurs du pétrole et du gaz non conventionnels [4].

▶ **Ces entreprises ont été exclues des investissements d'Amundi.**

FIXER DES OBJECTIFS D'ALIGNEMENT INTERNE À LA HAUTEUR DE L'ENGAGEMENT

8. Prendre en compte le niveau d'atteinte de nos objectifs d'investissement responsable dans le calcul d'attribution des actions de performance des 200 cadres dirigeants à hauteur de 20 %. Nous fixerons également des objectifs ESG à l'ensemble de nos gérants et commerciaux.

▶ **En 2022, la mise en œuvre de ce plan compte pour 20 % dans les critères supportant le plan d'actions de performance attribué à 200 cadres dirigeants, et des objectifs ESG ont été intégrés dans les objectifs annuels de 99 % des gérants et des commerciaux.**

9. Réduire nos propres émissions directes de gaz à effet de serre [5] de près de 30 % par collaborateur en 2025 par rapport à l'année 2018.

▶ **Un plan d'action a été lancé sur les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie (scopes 1 et 2) et aux déplacements professionnels (scope 3).**

10. Présenter notre stratégie climat à nos actionnaires *(Say on Climate)* lors de notre Assemblée Générale en 2022.

▶ **Lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 2022, la résolution *Say on Climate* a été approuvée à 97,72 %.**

Présenté en décembre 2021, le plan sociétal « Ambitions ESG 2025 » vise à amplifier notre engagement en faveur d'une transition environnementale juste. S'inscrivant dans le droit-fil de la mobilisation collective du Groupe Crédit Agricole sur le sujet, ce plan a un triple objectif : augmenter le niveau d'ambition de nos solutions d'épargne, de nos services et de nos outils technologiques, continuer à dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour accélérer leur transition vers un modèle décarboné et agir sur nos activités propres en assurant l'alignement de nos collaborateurs et de nos actionnaires sur nos nouvelles ambitions. L'année 2022 a déjà été marquée par des avancées significatives.

AMBITION *NET ZERO* 2050 ▲

Un an après avoir rejoint la *Net Zero Asset Managers Initiative,* Amundi a précisé son engagement initial et a lancé les premiers produits de sa gamme de fonds Ambition *Net Zero* 2050, en accord avec l'engagement pris de proposer de tels produits sur l'ensemble des classes d'actifs [2] et des styles de gestion. Cette démarche induit des efforts de transformation immédiats à mener sur trois fronts : celui des produits, en augmentant les solutions d'investissement alignées sur une trajectoire *Net Zero* à horizon 2050, pour tous les types d'investisseurs ; auprès des clients, en les conseillant sur la façon de s'aligner avec cet objectif ; auprès des entreprises dans lesquelles Amundi investit, en les incitant, par un dialogue constant, à adopter et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles vers l'objectif global *Net Zero.*

10 ans

UNE DÉCENNIE APRÈS SON LANCEMENT, le fonds solidaire Amundi Finance et Solidarité gère, à fin 2022, près de 500 millions d'euros d'encours. Il a permis à 53 entreprises solidaires de se développer dans l'objectif d'avoir un impact positif sur la société et l'environnement autour de la thématique du « prendre soin ».

ALTO* [3] SUSTAINABILITY ▼

Lancée en 2022 par Amundi Technology, l'offre ALTO* Sustainability permet aux investisseurs institutionnels et gérants d'actifs d'intégrer facilement au sein de la plateforme ALTO* des indicateurs relatifs à l'investissement durable provenant des principaux fournisseurs de données, afin d'aligner leurs décisions d'investissement sur leurs objectifs de durabilité. En combinant l'expertise reconnue d'Amundi en termes d'investissement durable et son savoir-faire technologique, ALTO* Sustainability permet aux investisseurs de bénéficier d'une vision complète des caractéristiques des émetteurs, intégrant à la fois le financier et l'extra-financier.

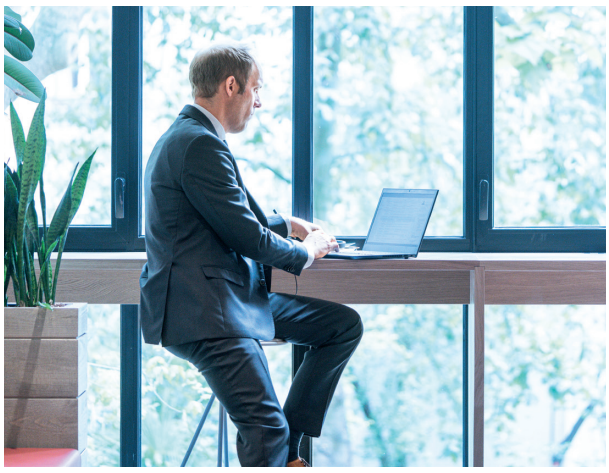

NOS ENGAGEMENTS POUR NOS PARTIES PRENANTES

NOS CLIENTÈLES

- CLIENTS PARTICULIERS DES RÉSEAUX PARTENAIRES ET DISTRIBUTEURS TIERS
- CLIENTS INSTITUTIONNELS
- CLIENTS *CORPORATE*
- AUTRES SOCIÉTÉS DE GESTION

AGIR — en partenaire de long terme.
RESPECTER — la promesse clients.
PROPOSER — à nos clients, partout dans le monde, des solutions qui leur correspondent, grâce à nos équipes locales dédiées.

LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE

- ENTREPRISES ET AUTRES ÉMETTEURS
- FOURNISSEURS
- PARTENAIRES

FINANCER — les agents économiques.
ACCOMPAGNER — les entreprises dans leur transformation environnementale en favorisant les pratiques les plus vertueuses.
EXERCER — nos droits de vote à la fois dans les portefeuilles de gestion active et passive.
PROMOUVOIR — une politique d'achats responsable, visant notamment l'inclusion et la décarbonation.

AMUNDI

- COLLABORATEURS
- CANDIDATS
- CSE [1]
- CSST [2]

PLACER — le développement individuel et collectif au cœur de notre responsabilité d'employeur.
FAVORISER — la mobilité au regard des projets professionnels et des besoins d'Amundi.
PROMOUVOIR — l'égalité des chances et favoriser la diversité.

(1) Comité Social et Économique : instance unique chargée de représenter le personnel dans une entreprise.
(2) La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail est une commission spécifique créée au sein du Comité Social et Économique (CSE).

Entreprise engagée, Amundi anticipe et relève avec ses parties prenantes de multiples défis économiques, technologiques et environnementaux. Maintenir un dialogue continu pour comprendre leurs attentes permet de créer un climat de confiance.
Le Groupe adhère à différentes chartes internationales dont le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes pour l'Investissement Responsable, l'UNEP-FI [3], la *Net Zero Asset Managers Initiative,* la Charte de la Diversité et participe à plus de 25 initiatives collectives visant à travailler avec les pouvoirs publics pour encourager la mise en œuvre de pratiques plus durables.

LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

- ACTIONNAIRES
- ANALYSTES
- AGENCES DE NOTATION

VISER __ une performance économique et financière pérenne.
VISER __ une performance extra-financière durable, alignée sur les plus hauts standards, notamment conforme aux recommandations de la TCFD [4].
CONSERVER __ l'adhésion de nos actionnaires sur notre stratégie climat.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

- ÉCOSYSTÈMES ÉCONOMIQUES
- ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES
- LEADERS D'OPINION, MÉDIAS ET CERCLES DE RÉFLEXION
- ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

AGIR __ en acteur citoyen, solidaire et respectueux de l'environnement.
INFORMER ET DONNER __ un éclairage pertinent sur les enjeux de la finance durable, de l'économie et de la société en investissant dans la recherche, en publiant des études et en organisant chaque année l'Amundi World Investment Forum.
ÊTRE À L'ÉCOUTE __ des parties prenantes.

LES POUVOIRS PUBLICS ET LES AUTORITÉS DE RÉGULATION

- RÉGULATEURS ET LÉGISLATEURS
- AUTORITÉS NATIONALES ET LOCALES
- ORGANISMES DE NORMALISATION
- PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (PRI)...

RESPECTER __ les réglementations, les codes de bonne conduite et les standards professionnels avec une fonction Risques et Conformité exigeante.
PRÉSERVER __ l'intérêt des clients, l'intégrité du marché et l'indépendance de notre activité.
PARTICIPER __ aux consultations de Place et européennes, et promouvoir des standards exigeants et des bonnes pratiques.

(3) Initiative financière du programme des Nations Unies pour l'environnement.
(4) Task Force on Climate-related Financial Disclosures.

ANTICIPER LES MUTATIONS DU TRAVAIL POUR CONCILIER BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS ET SUCCÈS COLLECTIFS

Favoriser le développement individuel et collectif de ses collaborateurs, au service de la performance de l'entreprise, est au cœur de la politique de Ressources Humaines d'Amundi.

« Les entreprises doivent démontrer plus que jamais la capacité du collectif à répondre aux aspirations et aux besoins individuels de leurs collaborateurs. »

ISABELLE SENÉTERRE
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES

QUELS SONT LES ENJEUX, AUJOURD'HUI, POUR LES DIRECTIONS DES RESSOURCES HUMAINES ?

Les entreprises, en tant qu'organisations, doivent démontrer plus que jamais la capacité du collectif à répondre aux aspirations et aux besoins individuels de leurs collaborateurs. La quête de sens et d'utilité au travail, plus d'autonomie et de flexibilité dans l'exercice de leurs missions, ou bien encore la volonté grandissante de concilier développement personnel et employabilité sont autant de demandes portées par les nouvelles générations. Mais ces demandes correspondent aussi aux attentes, plus globales et plus unanimement partagées, d'une meilleure lisibilité du projet sociétal de l'entreprise.

COMMENT AMUNDI RÉPOND-ELLE À CES ASPIRATIONS INDIVIDUELLES ?

Amundi, par son métier – le financement de l'économie – et l'engagement pris dès sa création – une finance responsable –, est totalement alignée sur cette quête de sens global.
Elle l'est aussi de par son histoire, construite autour d'un projet de développement qui l'a hissée, en moins de dix ans, aux premiers rangs des gestionnaires d'actifs mondiaux. Dans leur travail au quotidien, les équipes ont conscience de contribuer, au sein d'un collectif, à une histoire de croissance, à la réalisation de projets et à la satisfaction de leurs clients. En raison de cette histoire particulière, liée au rythme de développement rapide de l'entreprise, Amundi est très axée sur la gestion de la transformation, qui nécessite une adaptation permanente et la reconnaissance d'un besoin important de marges de manœuvre et de responsabilisation pour les équipes. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place le programme Amundi Management Spirit, car ce sont les managers qui, au quotidien, doivent jouer un rôle moteur pour mobiliser les équipes. Enfin, grâce à sa taille et à la diversité de ses métiers, Amundi offre de nombreuses perspectives de carrière qui favorisent l'employabilité des collaborateurs, bénéfique à la fois en termes de développement personnel des salariés et de développement de l'entreprise.

L'UNE DE VOS ACTIONS PRIORITAIRES EN 2023 ?

Poursuivre et amplifier les formations visant à développer les talents managériaux, afin de combiner projets collectifs et attentes individuelles, tout en accélérant le travail déjà mené pour la captation et la rétention des talents, dans un environnement qui va rester complexe.

443

COLLABORATEURS [1] DE LYXOR ONT INTÉGRÉ LE GROUPE EN JANVIER 2022.

Un concentré d'enjeux RH : quatre accords d'accompagnement conclus avec les partenaires sociaux, une intégration culturelle facilitée par de nombreuses communications associée à la définition rapide d'un projet commun et des synergies réalisées sans départs contraints en favorisant la mobilité interne. Un apport important de talents pour nos clients et notre nouvelle position de leader européen des ETF.

(1) En équivalent temps plein (ETP).

MIXITÉ ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, DES OBJECTIFS PRIORITAIRES ▼

Depuis plusieurs années, Amundi a mis en place une série de mesures et d'actions visant à assurer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, et à accompagner les femmes vers des postes à responsabilités. La féminisation des instances dirigeantes progresse, avec 36,7 % de femmes au Comité Exécutif à fin 2022.

L'INCLUSION DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP AU CŒUR DE LA RESPONSABILITÉ ▲

Signataire en 2019 du Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique, Amundi a fait reposer en 2022 son engagement sur quatre piliers : le recrutement, le maintien dans l'emploi, le recours au secteur protégé [2] et la sensibilisation des collaborateurs. En France, sur le sixième accord handicap qui prenait fin en 2022, Amundi dépasse ses objectifs, avec 28 recrutements en CDI et en contrats d'alternance.

(2) Labellisée « Relations Fournisseurs et Achats Responsables », Amundi fait du recours au secteur protégé un axe majeur de sa politique d'achats. Sensibilisées et impliquées, toutes les équipes œuvrent à étendre leur démarche à de nouveaux projets d'inclusion et intègrent le secteur protégé au maximum d'appels d'offres.

+ de 1000

JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS ET FORMÉS PAR AMUNDI EN 2022, DONT 30 % À L'INTERNATIONAL.

Un soin particulier est apporté à l'accueil des jeunes diplômés issus de formations et de milieux socio-professionnels divers.

81 %

DES COLLABORATEURS RECOMMANDENT AMUNDI COMME UN BON EMPLOYEUR,

selon la dernière enquête réalisée fin 2022. 90 % comprennent en quoi leur travail contribue à la stratégie de l'entreprise et 78 % estiment que leur travail participe à leur accomplissement personnel.

UNE CONVICTION D'INVESTISSEUR RESPONSABLE PORTÉE PAR TOUS

Agir en acteur financier responsable est un engagement au cœur des gestions et de la stratégie de développement d'Amundi. Cet engagement passe aussi par une politique en matière de responsabilité sociétale et environnementale exigeante, à tous les niveaux de l'entreprise.

En 2022, Amundi a créé la fonction de Directrice de la Transformation Durable.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan « Ambitions ESG 2025 », qui vise notamment à amplifier les engagements d'Amundi en tant qu'investisseur responsable.
Le Groupe a ouvert la voie dans ce domaine, qu'il a défini comme l'un de ses piliers fondateurs, et dont il est aujourd'hui le leader au niveau européen [1]. Il entend conserver ce statut en accélérant sa transformation et en impliquant plus fortement encore l'ensemble de ses collaborateurs, afin que chacun d'entre eux porte, individuellement et collectivement, ce rôle d'investisseur responsable. En mobilisant de manière transversale les départements de l'entreprise, la Direction de la Transformation Durable facilite, organise et accompagne l'accélération de cette transformation des différentes activités du Groupe.

Des exemples de projets transversaux.
Plusieurs missions transverses sont en cours, parmi lesquelles la mise en place de nouveaux parcours de formation à l'investissement responsable. Ceux-ci sont adaptés à la spécificité de chaque métier du Groupe pour faciliter l'appropriation de cette démarche par tous les collaborateurs dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.
La structure et le contenu de ces nouvelles formations ont été élaborés conjointement par les équipes de la ligne métier Investissement responsable, des Ressources Humaines, de la RSE et celles des entités opérationnelles.
Un autre projet finalisé en 2022 est le renforcement du reporting extra-financier.

Sur le sujet climat, Amundi s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre [2].
Amundi tient cet engagement grâce aux actions menées notamment via des plans de rénovation de ses bâtiments, de sobriété énergétique ou de suivi de l'empreinte carbone des déplacements professionnels.
Amundi accorde en outre une importance toute particulière à l'optimisation de l'impact environnemental de ses solutions technologiques. Elle s'impose ainsi à elle-même ce qu'elle exige des entreprises dans lesquelles elle investit.

(1) Amundi classée n° 1 en Europe pour les encours en investissement responsable à long terme (fonds ouverts en gestion active) – Source : Broadridge au 31/12/2022.
(2) D'ici 2025, comparativement à l'année de référence 2018, une réduction de 30 % des émissions de CO_2 par ETP a été fixée sur la consommation d'énergie (scopes 1 et 2) et sur les déplacements professionnels en train et en avion (scope 3).

FORMER TOUS NOS COLLABORATEURS À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ◂

En 2022, l'offre de formation sur la thématique Investissement responsable, qui s'adresse à l'ensemble des collaborateurs, a été renforcée. Un programme d'accompagnement sous forme de parcours de formation intègre un socle commun obligatoire en *e-learning* et des contenus spécifiques à chaque métier et adaptés aux besoins de chaque collaborateur. Cette formation permet l'acquisition des fondamentaux de l'investissement responsable et le partage des convictions et des ambitions d'Amundi à échéance 2025, mais aussi le renforcement continu des compétences des métiers, dans leur pratique professionnelle comme auprès des clients.

1246

COLLABORATEURS SENSIBILISÉS À LA FRESQUE DU CLIMAT.

Afin de sensibiliser aux enjeux climatiques, Amundi propose depuis 2022 à l'ensemble de ses salariés des ateliers Fresque du Climat, une ONG qui vulgarise les connaissances scientifiques aidant à comprendre les causes et les conséquences du changement climatique. Plus de 1200 collaborateurs dans une trentaine de pays, soit 21 % de l'effectif dans le monde, ont déjà participé à cet atelier, et plus de 70 ont souhaité devenir ambassadeurs (à fin 2022). Le déploiement continue afin de sensibiliser tous les collaborateurs qui le souhaitent.

CONTRIBUER À L'EFFORT COLLECTIF POUR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ▸

En ligne avec le plan « Urgence Sobriété Énergétique » lancé par le Groupe Crédit Agricole à l'instigation du gouvernement français, Amundi s'est engagée à agir, avec l'ensemble de ses salariés, au travers d'actions concrètes. Parmi elles, la diminution de la température dans les bureaux, la limitation de l'éclairage dans les espaces partagés ou l'adaptation de la consommation électrique des équipements bureautiques. Des mesures similaires sont prises dans les autres pays, parfois adaptées à des spécificités locales.

DES RÉSULTATS SOLIDES DÉMONTRANT LA RÉSILIENCE DE NOTRE MODÈLE

PERFORMANCE FINANCIÈRE

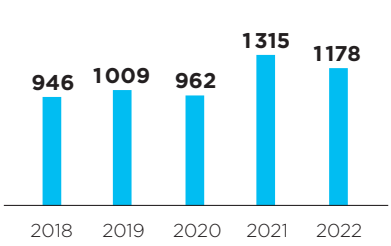

Résultat net part du Groupe ajusté[1] (M€)

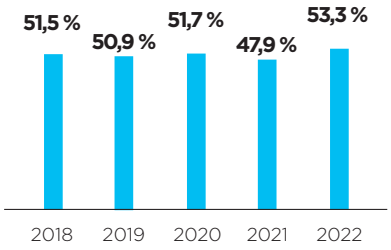

Coefficient d'exploitation ajusté[1] (%)

19,1 %

RATIO CET1
(COMMON EQUITY TIER 1)

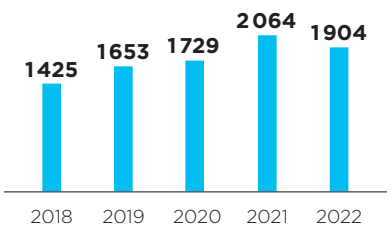

Encours sous gestion (Md€)

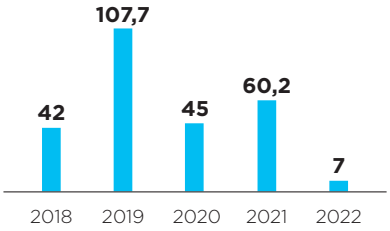

Collecte nette (Md€)

A+

FITCH RATINGS
NOTE CONFIRMÉE EN MAI 2022

DÉVELOPPEMENT DE NOS INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

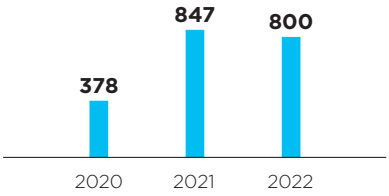

Encours en investissement responsable (Md€)

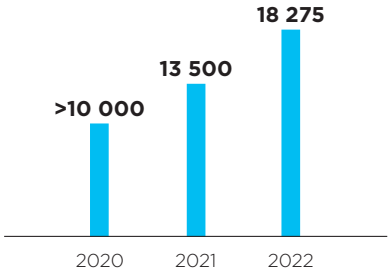

Nombre d'émetteurs couverts par la notation ESG propriétaire d'Amundi

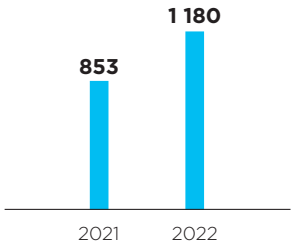

Nombre de produits financiers (fonds ouverts, fonds dédiés et mandats) classés sous les articles 8 et 9[2] de la réglementation SFDR

(1) Données ajustées : hors amortissement des contrats de distribution, et, en 2021, hors coûts d'intégration de Lyxor et hors impact Affrancamento.
(2) Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable. La classification SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) *a été introduite en 2021.*

L'année 2022 a été marquée par l'intégration réussie de Lyxor, un haut niveau de profitabilité et la confirmation de notre positionnement de leader européen de la gestion d'actifs, dans le top 10 mondial [3].

PERFORMANCE DES GESTIONS

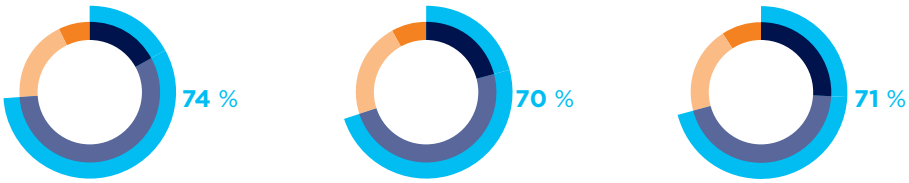

2020	2021	2022
778 fonds - 486 Md€	761 fonds - 519 Md€	1033 fonds - 569 Md€

Classement Morningstar des fonds par encours (à 3 ans)

1er quartile
2e quartile
3e quartile
4e quartile

XX % Pourcentage des deux premiers quartiles.

Source : Morningstar Direct, fonds ouverts et ETF, périmètre monde hors fonds nourriciers.
© 2022 Morningstar. All rights reserved.

2020	2021	2022
82 %	86 %	79 %

Pourcentage de fonds ayant surperformé leur benchmark (sur 5 ans)

Données au 31/12/2022. Surperformance brute vs benchmark. En l'absence de benchmark, les performances relatives retenues sont les performances absolues brutes.

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

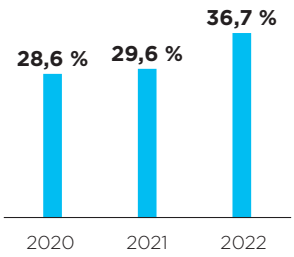

Pourcentage de femmes dans le Comité Exécutif

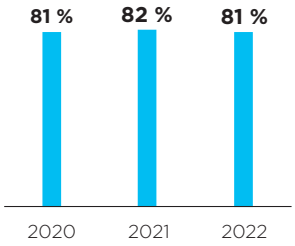

Indice de recommandation employeur [4]

Émissions de CO_2

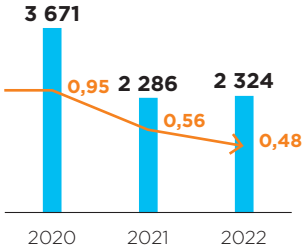

Consommation d'énergie [5]

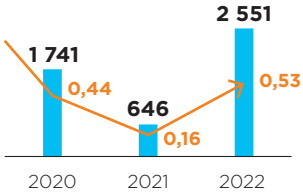

Déplacements professionnels [6]

$TeqCO_2$ → $TeqCO_2$/ETP

(3) Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022, sur la base des encours sous gestion à décembre 2021.
(4) Taux de réponses positives à la question : « Recommanderiez-vous votre entreprise à votre entourage ? » posée lors de l'enquête annuelle réalisée auprès de l'ensemble des collaborateurs fin 2022.
(5) Sur les scopes 1 et 2, hors fluides réfrigérants.
(6) En avion et en train (scope 3). L'augmentation s'explique par la reprise modérée des voyages à la fin de la pandémie de Covid-19 et reste très en deçà de l'objectif de réduction de 30 % à horizon 2025 vs 2018. Suite au changement de méthodologie dans le reporting des données du fournisseur AMEX, les données 2020 et 2021 sont en cours de fiabilisation.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE NOTRE CROISSANCE RESPONSABLE

Conseil d'Administration
Au 31/12/2022

YVES PERRIER [1]
Président du Conseil d'Administration depuis 2021

PHILIPPE BRASSAC [1]
Administrateur depuis 2022
Directeur Général de Crédit Agricole S.A.

VIRGINIE CAYATTE
Administratrice indépendante depuis 2015
Directrice Financière d'Adisseo

LAURENCE DANON-ARNAUD
Administratrice indépendante depuis 2015
Présidente de Primerose SAS

CHRISTINE GANDON
Administratrice depuis 2021
Présidente de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Nord-Est

PATRICE GENTIÉ
Administrateur depuis 2021
Président de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine

MICHÈLE GUIBERT
Administratrice depuis 2020
Directrice Générale de la Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor

ROBERT LEBLANC
Administrateur indépendant depuis 2015
Président d'Aon France

MICHEL MATHIEU
Administrateur depuis 2016
Directeur Général de LCL
Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole S.A.

HÉLÈNE MOLINARI
Administratrice indépendante depuis 2015
Gérante d'AHM Conseil

CHRISTIAN ROUCHON
Administrateur depuis 2009
Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole du Languedoc

NATHALIE WRIGHT
Administratrice indépendante depuis 2022
Directrice Digital, IT et Développement Durable du Groupe Rexel

JOSEPH OUEDRAOGO
Administrateur élu par les salariés depuis 2022
Responsable Maîtrise d'Ouvrage Risques de Marché, Amundi Asset Management

JEAN-MICHEL FOREST
Censeur depuis 2015
Président de la Caisse régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire

(1) En 2021, Yves Perrier avait accepté la présidence du Conseil d'Administration d'Amundi afin d'accompagner l'entreprise pendant une période transitoire. Celle-ci arrivera à son terme après l'Assemblée Générale du 12 mai 2023. En conséquence, le Conseil d'Administration a, lors de sa réunion du 13 mars 2023, approuvé les évolutions suivantes de sa gouvernance : Philippe Brassac, qui a rejoint le Conseil d'Administration en octobre 2022, succédera à Yves Perrier en tant que Président à l'issue de l'Assemblée Générale du 12 mai ; Yves Perrier sera nommé Président d'Honneur de la société.

Le Conseil d'Administration propose, à l'occasion de l'Assemblée Générale 2023, la ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs : Philippe Brassac et Nathalie Wright.
Cette dernière proposition répond à l'ambition du Groupe de poursuivre la mixité de sa composition, d'approfondir certaines expertises sectorielles et d'enrichir la diversité de ses profils. Nathalie Wright a acquis au cours de sa carrière une expertise dans le domaine des technologies et du digital et plus récemment en matière de développement durable au sein d'un groupe international coté.

COMPOSITION

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration d'Amundi S.A. est composé de 13 administrateurs, dont 12 sont nommés par l'Assemblée Générale et un est élu dans le cadre du dispositif de représentation des salariés. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le Conseil est complété d'un Censeur qu'il désigne.

12 + 1
ADMINISTRATEURS

1
CENSEUR

41,7 %
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS[2]

60 ans
ÂGE MOYEN

6 ans
DURÉE MOYENNE DE PRÉSENCE AU CONSEIL

50 %
FEMMES[2]

50 %
HOMMES[2]

DIVERSITÉ DES PROFILS ET DES EXPERTISES

Conformément à sa politique de diversité, le Conseil d'Administration veille à l'équilibre et à la pluralité des compétences qui le composent au regard des enjeux d'Amundi. Il est attentif à la diversité d'expériences de ses membres et à la représentativité équilibrée des genres, tout en s'assurant de l'adhésion de chacun aux valeurs fondamentales de l'entreprise.

Matrice des compétences des administrateurs

	Comptabilité et information financière **85 %**	Enjeux sociaux et environne-mentaux[3] **77 %**	Gestion des risques, conformité, audit interne **70 %**	Technologie et sécurité de l'information **61 %**	Gestion d'actifs et marchés financiers **46 %**	Planification stratégique **61 %**	Gouvernance et rémunération **77 %**	Commercial/ Marketing **54 %**	Exigences juridiques et cadre réglementaire **46 %**
Yves Perrier	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Philippe Brassac	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Virginie Cayatte	●		●		●	●	●		●
Laurence Danon-Arnaud	●	●				●	●		
Christine Gandon	●	●	●	●					
Patrice Gentié	●	●		●		●			
Michèle Guibert			●			●	●	●	●
Robert Leblanc	●	●	●				●		
Michel Mathieu	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Hélène Molinari		●			●		●	●	
Christian Rouchon	●		●	●		●	●	●	●
Nathalie Wright	●	●		●			●	●	
Joseph Ouedraogo	●	●	●	●	●				

(2) Hors administrateur élu par les salariés. En l'absence de contraintes réglementaires, les censeurs ne sont pas pris en compte dans les calculs.
(3) Au sein de cette expertise, le volet climatique progresse particulièrement, les administrateurs ayant consacré un temps spécifique à ce sujet au cours de l'exercice, conformément aux engagements pris dans le cadre du Say on Climate.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION GARANT DE NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité d'Amundi et veille à leur application par la Direction Générale. Sous réserve des pouvoirs qui lui sont expressément attribués et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche et l'avenir d'Amundi afin de promouvoir une création de valeur durable pour ses actionnaires et l'ensemble de ses parties prenantes. Il nomme le ou les dirigeants mandataires sociaux chargés de les mettre en œuvre, arrête les comptes, convoque l'Assemblée Générale et propose le dividende annuel. Il s'appuie sur cinq comités spécialisés responsables d'approfondir les travaux d'analyse.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| 10 réunions
| 92 % de participation

COMITÉ D'AUDIT

veille au respect des processus d'élaboration des comptes et à la clarté de l'information financière et extra-financière communiquée au marché.

| 3 membres
| 4 réunions
| 100 % de participation

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

propose au Conseil la politique de rémunération et en vérifie la conformité, en cohérence avec ses stratégies et ses enjeux sociaux et environnementaux.

| 3 membres
| 3 réunions/consultations écrites
| 100 % de participation

COMITÉ DES NOMINATIONS

propose ou émet des avis sur la nomination des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux, en phase avec les besoins de compétences et de diversité des profils nécessaires au Conseil.

| 3 membres
| 3 réunions/consultations écrites
| 100 % de participation

COMITÉ STRATÉGIQUE ET RSE

approfondit la réflexion stratégique du Groupe dans ses différents métiers, en France et à l'international, et examine ses actions conduites en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et sa politique d'investissement responsable (ESG).

| 3 membres
| 5 réunions
| 100 % de participation

COMITÉ DES RISQUES

examine la stratégie en matière de risques, notamment financiers, extra-financiers, opérationnels et de non-conformité.

| 3 membres
| 6 réunions
| 94 % de participation

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL EN 2022

Stratégie business et stratégie climatique ont été les marqueurs des travaux menés par le Conseil en 2022. Les administrateurs se sont concentrés sur la définition de la stratégie climat, qu'ils ont soumise à l'avis de l'Assemblée Générale, pour la première fois en 2022, et à son suivi. Ils se sont également prononcés sur d'autres opérations de croissance externe et sur la définition du plan stratégique 2025.
Le Conseil a de plus renforcé la gouvernance de la société en nommant, sur proposition de la Directrice Générale, un Directeur Général Délégué et en améliorant la diversité de son profil avec l'intégration d'une nouvelle administratrice indépendante, experte en digital et en développement durable.

UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION COHÉRENTE AVEC NOS OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

La politique de rémunération d'Amundi est établie afin d'être alignée sur la stratégie économique, sur les objectifs à long terme de la société ainsi que sur les intérêts des fonds gérés et de l'ensemble des investisseurs. Elle vise par ailleurs une gestion saine et maîtrisée du risque et le respect de la politique d'investissement responsable du Groupe. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs dans le respect du principe de non-discrimination, notamment en matière de genre.

Politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux : Valérie Baudson, Directrice Générale, et Nicolas Calcoen, Directeur Général Délégué

La politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux a été arrêtée par le Conseil d'Administration du 7 février 2023 sur recommandation du Comité des Rémunérations. Cette politique sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2023. La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux est définie en conformité avec la réglementation CRD V.
Cette politique favorise l'alignement des intérêts à long terme des dirigeants mandataires sociaux avec ceux des actionnaires *via* le paiement d'une part de la rémunération variable sous la forme d'actions de performance Amundi.

Structure cible de la rémunération 2023

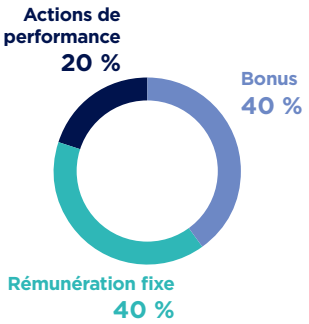

12,9
RATIO D'ÉQUITÉ MONDIAL (4)

Critères de détermination de la rémunération variable 2023

CRITÈRES ÉCONOMIQUES	70 %
Périmètre Amundi (RNPG (1) ajusté, PNB (2), coefficient d'exploitation ajusté, collecte nette ajustée)	**60 %**
Périmètre Crédit Agricole S.A. (RNPG (1), coefficient d'exploitation, ROTE (3))	**10 %**

CRITÈRES NON ÉCONOMIQUES	30 %
Mettre en œuvre les projets ESG	**12,5 %**
Mettre en œuvre les projets stratégiques d'Amundi	**10 %**
Participer au déploiement des projets RSE Sociétale et Environnementale du Groupe Crédit Agricole	**7,5 %**

(1) Résultat net part du Groupe.
(2) Produit net bancaire.
(3) Return on Tangible Equity.
(4) Rémunération de la Directrice Générale attribuée au titre de 2022 rapportée à la rémunération moyenne des salariés en 2022.

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE POUR PILOTER NOTRE FEUILLE DE ROUTE

COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE AU 31/12/2022

Le Comité de Direction Générale s'implique dans toutes les grandes décisions commerciales, organisationnelles et de gestion des ressources humaines, arbitre les priorités stratégiques et prend les principales décisions de gouvernance du Groupe.

VALÉRIE BAUDSON
Directrice Générale

NICOLAS CALCOEN
Directeur Général Délégué
Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle

BERNARD DE WIT
Dirigeant effectif
Directeur du pôle Gouvernance et Secrétariat Général

28,6 % (1)
DE FEMMES DANS LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

3
NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

JEAN-JACQUES BARBÉRIS
Directeur du pôle Clients Institutionnels et Corporate et ESG

DOMINIQUE CARREL-BILLIARD
Directeur du métier Actifs Réels

MATTEO GERMANO
Directeur Adjoint des Gestions

FATHI JERFEL
Directeur du pôle Réseaux Partenaires

GUILLAUME LESAGE
Chief Operating Officer

VINCENT MORTIER
Directeur des Gestions

ISABELLE SENÉTERRE
Directrice des Ressources Humaines

CINZIA TAGLIABUE
Directrice du pôle Réseaux Partenaires International

BENOÎT TASSOU
Directeur du pôle Réseaux Partenaires France

ÉRIC VANDAMME
Directeur des Risques

FANNIE WURTZ
Directrice du pôle Distribution et Banques Privées, des métiers Gestion Passive et Alternative

COMITÉ EXÉCUTIF AU 31/12/2022

Le Comité Exécutif assure le déploiement cohérent et efficace de la stratégie dans tous les pays où le Groupe Amundi est présent.
Ce Comité, auquel les responsables des principaux pays participent, suit le développement des activités et s'assure du juste équilibre entre les orientations globales du Groupe Amundi et leur déclinaison et mise en œuvre au niveau local.
Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité de Direction Générale et de :

DOMENICO AIELLO
Directeur Financier

THIERRY ANCONA
Directeur de la Distribution Tiers et de la Gestion de Patrimoine

NATACHA ANDERMAHR
Directrice de la Communication

LAURENT BERTIAU
Directeur du Japon

CÉLINE BOYER-CHAMMARD
Directrice de la Transformation Durable

ÉRIC BRAMOULLÉ
Directeur du Marketing et Produits

CATHERINE CHABREL
Directrice de la Conformité

MONICA DEFEND
Directrice d'Amundi Institute

36,7 % (1)
DE FEMMES DANS LE COMITÉ EXÉCUTIF

6
NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

JULIEN FONTAINE
Directeur des Joint-Ventures et des Partenariats

DAVID HARTE
Directeur de l'Irlande et Adjoint du Chief Operating Officer

LISA JONES
Directrice des Amériques

ÉLODIE LAUGEL
Directrice de l'Investissement Responsable

OLIVIER MARIÉE
Directeur Général de CPR Asset Management

LIONEL PAQUIN
Directeur Adjoint du métier Actifs Réels

DOROTHÉE PIREL
Directrice de l'Audit Interne

XIAOFENG ZHONG
Directeur de la Chine

(1) Au 31/12/2022.

UNE GESTION RIGOUREUSE DES RISQUES POUR RÉPONDRE À DES MUTATIONS INÉDITES

Nourrie par une culture de la prudence, Amundi a développé un cadre complet pour le pilotage des risques liés à ses activités, ce qui lui a permis de faire face aux changements de paradigme des dernières années.

NOTRE CULTURE DU RISQUE

La gestion d'actifs est avant tout une activité de gestion des risques, c'est pourquoi Amundi s'assure en permanence que son organisation et ses processus permettent de les identifier et de les maîtriser. Cette approche se caractérise par le partage d'expériences et de bonnes pratiques autour de la compréhension et de la gestion des risques, facilitées par :

- un fonctionnement en lignes métiers transversales ;
- la représentation systématique des fonctions de contrôle Risques, Conformité et Sécurité dans les différents comités de gestion (produits, investissements, ESG…) ;
- une plateforme informatique unique avec des outils et des méthodes d'évaluation des risques créant un référentiel commun à toutes les équipes ;
- des initiatives visant à informer et à débattre des différents risques liés à l'activité de l'entreprise.

L'entretien de la culture du risque passe également par la sensibilisation des clients aux risques auxquels leurs actifs sont exposés. Amundi édite, à l'intention de sa clientèle, des publications qui décrivent ces risques et leur évolution conjoncturelle, ainsi que les solutions pour en tirer le meilleur parti.

NOS PRINCIPAUX RISQUES

Dans l'exercice de ses activités, Amundi est principalement exposée aux risques liés aux activités de gestion d'actifs pour compte de tiers et aux risques financiers émanant essentiellement de la gestion de son portefeuille de placements et des garanties octroyées à certains produits.

Risques liés à la gestion d'actifs

- Risques opérationnels, dont :
  - non-respect des règles d'investissement et de désalignement des pratiques de gestion avec la promesse faite au client ;
  - dysfonctionnement des processus, erreur humaine ;
  - non-conformité, fiscaux et juridiques ;
  - discontinuité des activités (dont cybersécurité) ;
  - ressources humaines.
- Risques business.
- Risques extra-financiers :
  - surveillance des risques émergents, notamment sociétaux et climatiques ;
  - non-alignement avec les attentes des investisseurs en matière d'exemplarité et d'engagement ESG (notamment de durabilité, climatiques…).
- Risques RSE (dont devoir de vigilance, corruption).

Risques financiers

- Risques de crédit.
- Risques de marché.

CONTRÔLE DU RESPECT DE L'INTÉGRITÉ DE NOTRE STRATÉGIE ESG

La confiance de nos clients est primordiale. Ne pas respecter leurs attentes en matière de RSE ou d'offre ESG pourrait affecter la réputation d'Amundi. À cet égard, les risques extra-financiers dans les portefeuilles sont strictement encadrés par des limites d'exposition, établies sur la base de notations résultant d'analyses effectuées par une équipe dédiée selon des critères ESG. Des indicateurs et des limites supplémentaires les complètent, en fonction des évolutions de politique interne et/ou réglementaires (empreinte carbone, risques associés au dérèglement climatique…).
Le respect de ces limites est contrôlé au quotidien.
Les risques extra-financiers portés par l'entreprise sont traités par des politiques relatives à son fonctionnement (gouvernance Achats, politique Ressources Humaines…) mises en place par les métiers concernés.

NOTRE DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES

La Direction Générale fixe clairement les rôles et les responsabilités en matière de contrôle interne et attribue les moyens adéquats.

Le dispositif de contrôle interne couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international et repose sur les principes fondamentaux suivants :
• une information systématique du Conseil d'Administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles ainsi que les incidents significatifs ;
• une couverture exhaustive des activités et des risques ;
• une définition claire des responsabilités, au travers de délégations formalisées et de mises à jour ;
• une séparation effective des fonctions de gestion et de contrôle.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur deux piliers principaux :
• des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
• un dispositif de contrôle.

EFFECTIFS DES LIGNES MÉTIERS AU 31/12/2022

262 DIRECTION DES RISQUES

150 DIRECTION DE LA CONFORMITÉ

29 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ

49 AUDIT INTERNE

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AMUNDI	**Comité des Risques et Comité d'Audit**			POLITIQUES ET PROCÉDURES
CONTRÔLE PÉRIODIQUE NIVEAU 3	Comité du Contrôle Interne Audit-Inspection			
CONTRÔLE PERMANENT NIVEAU 2	Comité Risques Groupe, Comité Conformité, Comité Sécurité			
	Direction Risques **Contrôles :** Investissement Opérationnel Compte propre	**Direction Conformité** **Contrôles :** Sécurité financière Intégrité des marchés Déontologie Protection du client Fraude et corruption	**Direction Sécurité** **Contrôles :** Sécurité informatique Données personnelles Continuité d'activité Sûreté-sécurité des personnes et des biens	
CONTRÔLE PERMANENT NIVEAU 1	Contrôles exercés par les entités opérationnelles au travers du principe de séparation des fonctions et des contrôles hiérarchiques			

GLOSSAIRE

CPR ASSET MANAGEMENT

Page 33
Société anonyme au capital de 53 445 705 euros. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 01.056. Siren : 399 392 141 RCS Paris.

FONDS AMUNDI

Ambition *Net Zero* 2050, **page 19** / Amundi Finance et Solidarité, **page 19**.

Ces fonds n'offrent pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'investissement responsable consiste à intégrer des critères extra-financiers (ESG : Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la gestion financière des fonds et des mandats.

MULTI-ASSET

Page 17
Multi-actifs. Les placements multi-actifs permettent une exposition à un groupe diversifié à l'échelle mondiale de catégories d'actifs et de styles de placement.

RAISON D'ÊTRE

Pages 1, 3, 14
Selon le rapport Notat-Senard de mars 2018 intitulé « L'entreprise, objet d'intérêt collectif », la raison d'être se définit comme ce qui est « indispensable pour remplir l'objet social, c'est-à-dire le champ des activités de l'entreprise ». La raison d'être du Groupe Crédit Agricole, « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », ne correspond pas à une notion statutaire et a été formulée dans le cadre du projet de Groupe et du Plan à Moyen Terme 2022.

RÉGLEMENTATION SFDR

Pages 9, 26
La réglementation européenne SFDR *(Sustainable Finance Disclosure Regulation)* est entrée en vigueur le 29 décembre 2019 et la première étape d'entrée en application a commencé le 10 mars 2021.
Cette réglementation exige des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers de fournir aux investisseurs certaines informations liées à l'ESG en ce qui concerne les produits financiers, avec l'objectif de leur permettre de prendre des décisions d'investissement éclairées sur la base de facteurs ESG.

Principaux éléments de la réglementation
Les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers devront :
1. diviser leur gamme de produits en trois catégories : les produits ESG, les produits d'investissement durable et les produits qui ne répondent pas à ces critères ;
2. publier des informations au niveau de l'entité et du produit sur la manière dont les risques liés à la durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement, les caractéristiques et les éventuels impacts négatifs (ou impacts négatifs sur la durabilité) des produits financiers qui sont présentés comme durables ;
3. contrôler et aligner les informations publiées sur différents supports (sites web, documentations sur les produits et publications annuelles) ;
4. publier des informations accessibles et fiables sur les spécificités climatiques, environnementales et sociales de leurs actifs.

SAY ON CLIMATE

Pages 18, 29
Résolution présentée pour avis à l'ordre du jour des Assemblées Générales, elle peut être déposée par l'entreprise elle-même ou par ses actionnaires. Elle a pour objet de faire voter les actionnaires, chaque année, sur la politique de l'entreprise en faveur du climat et d'assurer, ce faisant, un dialogue récurrent sur le sujet.

SMART BETA

Page 17
Qualifie une stratégie de placement boursier qui s'éloigne de la détention d'une fraction du portefeuille de marché pour se concentrer sur des sous-ensembles particuliers de titres dont il est espéré qu'ils surperformeront le marché.

UCITS

Pages 9, 17
Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities Directives. Ensemble de mesures établies par des directives de l'Union européenne visant à permettre aux fonds de placement d'opérer librement dans chacun des pays de l'Union européenne, avec une distribution soumise à un minimum de contraintes nationales de la part des gouvernements ou des régulateurs locaux.

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Il ne peut être assimilé à un conseil en investissement.
Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante.
Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.
Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document.
Le contenu de ce document ne peut être ni copié, ni reproduit, ni modifié, ni traduit, ni distribué, ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.
Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » *de la* Securities and Exchange Commission *en vertu du* U.S. Securities Act *de 1933.*
Amundi est une société anonyme au capital de 509 650 327,50 euros – Société financière – Établissement de crédit régi par le Code monétaire et financier – Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – Siren : 314 222 902 RCS Paris.
Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes au 31 décembre 2022 (source : Amundi).
Les prospectus et documents d'information clés des produits cités dans ce document sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès d'Amundi – servicepresse@amundi.com.

Crédits photo : *Stéphane Remael (1re et 2e de couverture, p. 12, 19, 20, 21, 36), zhihao/Getty Images (1re de couverture), Magali Delporte (p. 2, 3, 6, 8, 9, 10, 16, 17, 22, 28, 32, 33), krisanapong detraphiphat/Getty Images (p. 9), Raphaël Olivier/CAPA Pictures (p. 11, 13), Hiroshi Watanabe/Getty Images (p. 19), Somyot Techapuwapat/EyeEm/Getty Images (p. 20), Thomas Barwick/Getty Images (p. 23), Pekic/Getty Images (p. 23), Morsa Images/Getty Images (p. 24), Oscar Wong/Getty Images (p. 25), FG Trade/Getty Images (p. 25), Pierre Olivier/CAPA Pictures (p. 28), Crédit Agricole du Nord-Est (p. 28), Ulrich Chofflet (p. 28), Emmanuelle Rodrigue (p. 28), Jean Chiscano (p. 28), Guillaume Grandin (p. 28), Henri Tullio (p. 28), Witthaya Prasongsin/Getty Images (p. 34).*
Droits réservés.

Conception et réalisation : *Direction de la Communication d'Amundi accompagnée par l'agence* WAT – agencewat.com *avec l'expertise de Consultland – Nick Landrot – 2211_03962.*

Rédaction : *EuroBusiness Media (EBM).*

Imprimé par l'entreprise adaptée Handiprint, en mai 2023, sur du papier 100 % recyclé issu de forêts gérées durablement.

Amundi,
un partenaire de confiance
qui agit chaque jour dans l'intérêt
de ses clients et de la société

e-accessibility®

The digital version of this document is compliant with the PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 level AA and RGAA 4.1 accessibility standards with the exception of the colour criteria. Its design enables people with motor disabilities to browse through this PDF using keyboard commands. Accessible for people with visual impairments, it has been tagged in full, so that it can be transcribed vocally by screen readers using any computer support.

Accessible PDF powered by DocAxess

La confiance
ça se mérite
Amundi
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

amundi.com